



DEVENEZ

EDUCATEUR SPORTIF

BPJEPS mention

MULTI-ACTIVITÉS PHYSIQUES ou SPORTIVES pour TOUS (ex APT)

Les objectifs

Se former aux métiers du sport :
Le BPJEPS MAPST permet d'exercer le métier
d'éducateur sportif polyvalent dans le champ
des activités physiques ou sportives pour tous.

Rythme d'alternance

Les lundis et mardis en journée complète

Formation en alternance en 1 an

**PROCHAINES
SESSIONS**

**du 14/09/2026
au 16/09/2027**

Nos sites :

Corse, Île de France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine

BPJEPS MULTI-ACTIVITÉS PHYSIQUES ou SPORTIVES pour TOUS

Alternance MAPST : 601h de formation sur 12 mois

600 heures en structure

La formation

Devenir un éducateur sportif professionnel polyvalent et diplômé

- Concevoir des projets d'animations sportives
- Conduire des séances d'animations sportives adaptées au public
- Conduire des cycles d'apprentissage
- Être capable d'adapter la séance proposée selon le public
- Créer des événements, trouver de nouveaux financements

Le titre

- BPJEPS, diplôme de niveau 4 (équivalent baccalauréat)
- Inscrit au RNCP sous le numéro : 40480
- Certificateur : Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
- Date de publication : 10/04/2025
Date d'échéance : 01/12/2029
- Certification selon le référentiel diplôme
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorfl/id/JORFTEXT000050685688>

Les compétences

- Encadrer et conduire des actions d'animation des activités physiques ou sportives pour tous
- Organiser et gérer des activités physiques ou sportives pour tous
- Communiquer à propos des actions de la structure
- Assurer la sécurité des pratiquants
- Participer au fonctionnement de la structure par la mise en place de projets

Les prérequis

- Avoir 18 ans
- Avoir validé les TEP
- Être titulaire du PSC1
- Avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique et l'enseignement des activités physiques et sportives datant de moins d'un an à l'entrée en formation

Les Modalités d'évaluation

- **Bloc de compétences 1** : Évalué via l'épreuve projet de formation en Centre de formation.
- **Bloc de compétences 2** : Évalué par la présentation de deux supports de communication valorisant deux activités et/ou projets réalisés en structure auprès de deux publics différents.
L'épreuve se compose d'un entretien qui dure 25' maximum et comprend une présentation orale illustrée, et un échange avec les évaluateurs.
- **Bloc de compétences 3** : Évalué via deux épreuves :
 - En structure : encadrement d'une séance de 45' à 90', suivi d'un entretien d'une heure maximum
 - Un entretien sur les nouvelles activités physiques ou sportives dont deux choisies par chaque le candidat. L'entretien est d'une durée de 30' maximum avec les évaluateurs.

Le BPJEPS est composé 3 blocs de compétences (BC), il est possible de s'inscrire à 1 ou plusieurs BC.

Méthodes utilisées

Depuis 2013, Stade Formation s'appuie sur une mixité de méthodes pédagogiques afin de proposer un parcours de formation pratique et dynamique :

- PRATIQUE
- THÉORIQUE
- EXPÉRIENTIELLE
- COLLABORATIVE

BPJEPS MULTI-ACTIVITÉS PHYSIQUES ou SPORTIVES pour TOUS

Alternance MAPST : 601h de formation sur 12 mois

600 heures en structure

Equivalences et passerelles

<https://www.sports.gouv.fr/equivalences-et-passerelles-495>

Poursuites de parcours et débouchés

- Educateur sportif en association, collectivités territoriales et dans le secteur marchand
- Concours de la fonction publique territoriale (éducateur territorial des activités physiques et sportives (animateur territorial)
- DEJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle menant vers de la coordination de projet puis possibilité de poursuivre vers un DESJEPS permettant la direction d'une structure.

Le contrat d'apprentissage

LES + POUR L'APPRENTI

- Je prépare mon diplôme tout en travaillant : j'acquiers de l'expérience pour une meilleure intégration dans le monde professionnel
- Je n'ai aucun frais de scolarité à payer
- Je suis rémunéré(e) tous les mois et je peux percevoir des aides liées à l'apprentissage

Simulateur de rémunération :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

LES + POUR L'EMPLOYEUR

- Une formation adaptée aux besoins de la structure par la mise en place d'un projet concret (Bloc 1)
- Une formation à la communication pour développer de nouvelles actions (Bloc 2)
- Des modules de formation dans les spécialités qui tiennent compte de la discipline de la structure affiliée aux fédérations concernées
- Une aide jusqu'à 5 000 € la 1ère année de contrat

INFOS PRATIQUES

- Lieu de Formation :
Maison des Associations
📍 2 rue de la Laurendanne
47480 Pont-Du-Casse
✉ contact@stadeformation.fr
- Jours de formation en centre :
Les lundis et mardis en journée complète
- Résultats de la session 24-25 :
78 % d'obtention du diplôme

- Coordinateur pédagogique :
Jean-Luc : 06.63.28.37.55 - contact-agen@stadeformation.fr
- Tarifs :
Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, la formation est prise en charge selon le coût du contrat.
Sans prise en charge par un OPCO : 8,50 €/H **
Avec prise en charge par un OPCO : de 12 €/H à 15 €/H selon contrat.
Avec prise en charge France Travail : 8,50 €/H **
** hors certifications et frais de dossier.

FORMATION ACCESSIBLE A TOUT PUBLIC Y COMPRIS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP OU AVEC UNE SPECIFICITE